

Motion contre la répression de nos collègues et pour la liberté d'expression dans l'Education Nationale présentée par la Liste Intersyndicale du collègue Georges Lapierre à Lormont

Soutien aux collègues réprimés de Melle et aux collègues menacés de sanctions au lycée Mauriac de Bordeaux.

C.A. Du 23 novembre 2020

Nous tenons à exprimer notre soutien sans réserve aux collègues du lycée de Melle ainsi qu'à tous les enseignants et élèves de France réprimés pour l'exemple lors des manifestations contre les E3C.

Des conseils de discipline se sont déroulés du 12 au 16 octobre et nous avons appris que la Rectrice de l'Académie de Poitiers persiste dans sa volonté de réprimer nos collègues pour des faits de grève et a prononcé des sanctions allant du blâme au déplacement d'office.

Les droits de revendiquer, de se réunir et de manifester ne sont pas négociables, c'est pourquoi nous demandons le retrait immédiat des sanctions disciplinaires prises à l'encontre de nos collègues de Melle et l'arrêt total de la répression anti-syndicale et de toutes les mesures et procédures engagées contre les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes du Bac Blanc à Melle, au lycée Mauriac de Bordeaux, et ailleurs en France.

Notre institution prétend défendre la liberté d'expression, alors que la « loi pour une école de la confiance » vise à museler celle des personnels. Elle prétend défendre la laïcité, tout en renforçant les financements de l'enseignement privé.

Elle prétend être à nos côtés, alors que l'hommage à notre collègue Samuel Paty a été odieusement réduit au strict minimum au dernier moment, l'avant veille de la rentrée des classes. Elle prétend être à nos côtés alors que Christine Renon, professeur des écoles épuisée par la surcharge de travail et l'absence de soutien de sa hiérarchie, n'a pas eu droit aux « honneurs de la République » quand elle a mis fin à ses jours.

L'Éducation n'a pas besoin de grands discours et de larmes de crocodile quand un collègue est assassiné atrocement juste parce qu'il faisait son métier.

L'éducation a besoin de moyens à la hauteur de sa mission de service public, de l'arrêt des suppressions de postes et du démantèlement de l'Éducation prioritaire, d'un plan d'investissement d'urgence, d'embauches massives de personnels de toutes catégories (d'enseignement, de vie scolaire, d'AESH, d'entretien, de médecine scolaire et de prévention, d'administration et d'assistance sociale, etc.), et que ces personnels soient respectés, soutenus et protégés pour pouvoir exercer leurs métiers dans des conditions de travail sûres et sereines.

Attachés à la liberté d'expression, nous revendiquons le droit de contester les réformes en cours dans l'Education Nationale : la réforme des lycées, la réforme du Baccalauréat, la réforme Parcoursup, la loi dite « école de la confiance », car nous considérons qu'en le faisant nous défendons la qualité du service public de l'Education Nationale.